cerfa
N ° 11378*01

Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement

Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction

PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION

Code de la construction et de l'habitation
(Articles L. 313-1 à L. 313-33 et R. 313-1 à R. 313-62)

REÇU « BIS »

Raison sociale de l'organisme collecteur

(1)

N° SIRET de l'organisme collecteur

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

(Dénomination de l'organisme collecteur)

certifie avoir reçu de l'entreprise

(Dénomination et adresse de l'entreprise)

(2)

* 1	N° du reçu antérieur (s'il y a lieu) 2	Date du versement antérieur 3 |_|_|_|_|_|_|_|_|	N° SIRET de l'entreprise 5	MONTANT 6	** 7	*** 8	9
		Échéance (pour les prêts) 4 |_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|				

* 10	N° du reçu « bis » 11	Date de la modification 12 |_|_|_|_|_|_|_|_|	N° SIRET de l'entreprise 14	MONTANT 15	** 16	*** 17	**** 18
		Échéance (pour les prêts) 13 |_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|				

* Code du mode d'investissement à porter en :
case 1 : 1, 2, 3, A, B, D.
case 10 : 1, 2, 3.

1 Investissement indirect : Subvention
2 Investissement indirect : Prêt
3 Investissement indirect : Souscription
A Investissement direct : Construction neuve
B Investissement direct : Amélioration
D Investissement direct : Prêt à salarié

** Code de la monnaie : cases 7 et 16

1 en francs
2 en euros

*** Code du mode de versement : cases 8 et 17

1	bancaire	BANQUE : N°
2	postal	N°
3	autres	

**** Type de la modification : case 18

E : Correction d'erreur
F : Changement de mode d'investissement
R : Réinvestissement

A

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature

** Le choix s'applique à toutes les données financières.

(1) Indiquer ici le numéro de département du siège social de l'organisme
(2) Indiquer ici le numéro de département où est souscrite la déclaration 2080

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'organisme collecteur ci-dessus.